

SOCIETE LAC-EXPO DES FOIRES, CONGRES ET DE LA FORMATION
 En Abrégé LAC-EXPO.SA OU SFC.SA /12, avenue des Etats Unis d'Amérique-BelvèdereTunis 1002./ Tél.: 71 781 651 / Fax: 71 890 416

SFC DÉPARTEMENT FORMATION ORGANISATION DES SÉMINAIRES DE LA FORMATION ET DES CONGRÉS

Structure privée de formation
 N° d'enregistrement: 08/925/11
 E-mail: marketing@sfc-formation.com
 site web: www.sfc-formation.com.tn



THEME DU SEMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PRATIQUE
METHODES DE RESOLUTION DES PROBLEMES EN GROUPE (MRPG)

Le 16 et 17 Juin 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Animé par: Abdelwaheb JEBARI : Consultant Auditeur et Formateur en Management de la Qualité et Management environnemental

PRIX : 250 DT.HT soit 280 DT.TTC Par participant Ce séminaire peut bénéficier de l'avance sur TFP ou des droits de tirage pour le financement de la formation selon les conditions légales (décret 2009-292 du 02/02/2009 et l'arrêté d'application du 10/02/2009), telle que pour la formation professionnelle pratique, l'avance récupérée et déduite de TFP est 50% du SMIG par jour et par participant soit environ 125 DT x 2 jours = 250 DT.HT soit la déduction au niveau de la TFP de environ la totalité du montant payé.

Public concerné : dirigeants et cadres des entreprises / Une riche documentation est distribuée aux participants, qui reçoivent une attestation, un support de formation avec cartable, stylo, bloc note / Avec l'étude des cas évoqués par les participants vécus dans leurs entreprises

PROGRAMME 1^{ère} JOURNEE (le 16/06/2010) :
 8h00 à 11h

1/ Importance du travail en groupe / Les cercles qualité :

1.1- L'amélioration de la qualité, le cycle PDCA et la résolution des problèmes

1.2- Les étapes de résolution des problèmes

1.3- Les outils de base d'amélioration de la qualité

11h à 11h15mn : Pause café

11h15mn à 14h

2/ Méthodes et outils de résolution des problèmes :

2.1- Diagramme de Pareto : Définition, démarche, application

2.2- Le QQQCCP : Définition, démarche, application

2.3- Le Brain Storming ou remue-méninges : Définition, démarche, application

2.4- Le diagramme Ishikawa, le vote simple, le vote pondéré

14h 00 : Déjeuner

PROGRAMME 2^{ème} JOURNEE (le 17/06/2010) :
 8h 00 à 11h

3/ La recherche de solution :

3.1- Les règles d'animation de groupe

3.2- Le plan d'action qualité, le rapport 8D

3.3- Le cycle de vie d'un problème qualité

3.4- Les outils avancés d'amélioration de la qualité

11h à 11h15mn : Pause café

11h15mn à 14h

4/ Applications pratiques :

Des applications pratiques de chaque outil présenté sont réalisées au fur et à mesure du déroulement de la présentation sur des exemples de l'entreprise

14h 00 : Déjeuner

Objectifs de formation : A l'issue de cette formation, les participants seront capables de : - Maîtriser les différentes étapes et les différentes méthodes de résolution de problèmes et d'amélioration de la qualité
 - Permettre aux différents acteurs de l'entreprise de traiter leurs difficultés au quotidien, afin de ne plus les subir comme une fatalité.

Bulletin d'inscription

Séminaire de formation

METHODES DE RESOLUTION DES PROBLEMES EN GROUPE (MRPG)

Le 16 et 17 Juin 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Société :
 Forme juridique:
 Activité:.....
 Responsable formation:
 Adresse :
 C P : Ville
 Pays :
 Tél. : Fax
 E-mail :

LES PARTICIPANTS

Je confirme la participation de la (des) personne(s) suivante(s) au séminaire de formation.

Nom et Prénom	Fonction	Tel	E-mail

Prix de participation : 250 DT.HT par participant soit 280 DT.TTC.

Montant total:DT

MODALITES DE REGLEMENT

CHEQUE VIREMENT ESPECE

A l'ordre de la société LAC-EXPO des foires congrès et formation.

12, Avenue des Etats Unis d'Amérique, 3ème étage, Belvédère, Tunis-1002

RIB N°: 10/113/108/103347/5/788/03

AGENCE STB BANK - LE BELVEDERE- TUNIS

Fait à le

Cachet de la société

Nom du signataire

NB: SVP au cas où l'activité de votre entreprise n'est pas concernée par nos envois de mails ou Fax programmés par PC, veuillez transmettre à notre e-mail ou Fax sus indiqué votre souhait de ne plus les recevoir en mentionnant par écrit la dénomination de votre société dans votre réclamation, pour nous permettre d'éliminer votre entreprise de notre répertoire.